



Association Bouge Ta Vie !
228 Chemin de Chenelat
74330 Poisy

www.bougetavie.org

contact@bougetavie.org

06 51 26 71 21

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2026-2027

En cochant la case adéquate du formulaire d'inscription, je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur ci-dessous

Le Bureau de Bouge Ta Vie! vous prie de prendre connaissance du règlement en totalité. À l'issue de celui-ci, vous trouverez le lien qui vous permettra de vous inscrire aux activités pour l'année académique 2026-2027.

Article 1. **Validité d'inscription**

L'inscription n'est valide qu'après réception de la fiche d'inscription remplie dans laquelle le pratiquant a coché avoir lu et accepté le règlement intérieur, et s'engage à fournir le questionnaire santé de la fédération "Sports pour tous".

Dans le cas où un événement dans le courant de l'année ne vous permet plus de pratiquer les activités proposées par l'association, il pourra être demandé un remboursement sur présentation d'un justificatif médical ou de changement de domicile ou attestation de votre employeur.

Dans le cas d'une incapacité physique, le remboursement pourra être demandé si vous loupez trois mois ou plus.

Article 2. **Inscription définitive**

L'inscription n'est définitive qu'une fois votre formulaire d'inscription renseigné complètement ainsi qu'après réception du paiement dans sa totalité.

Article 3. **Adhésion et affiliation**

Le pratiquant s'inscrit pour une année académique, soit de septembre à juin. Le montant de l'inscription comprend l'affiliation à la fédération "Sports pour tous" et l'adhésion à l'association Bouge Ta Vie ! pour l'année académique. Les jours fériés et les vacances scolaires ne sont par remboursés.

Article 4. **Disponibilité par séance**

L'abonnement à l'année peut être utilisé plusieurs fois par semaine dans les limites des places disponibles. Pour des raisons de sécurité afin que les pratiquants puissent évoluer dans de bonnes conditions, voici ci-dessous la disponibilité pour chaque séance :

Séance	Capacité (# personnes)
Renfo	20
Samba	25
Strech'n Fine	30
Afro'Mouv'	60
Zumba® fitness	60
Zumba Kids 2013-2015	24
Zumba Kids Minion 2016-2019	20

Article 5. **Dates**

Les séances débuteront le 7 septembre 2026 et se termineront le 2 juillet 2027.

Article 6. **Période des animations**

Les différentes activités proposées ont lieu à la salle de danse du gymnase du collège de Poisy, mise à notre disposition par la municipalité. Les dates d'ouverture et de fermeture dépendent donc de l'agenda de la Mairie, ainsi les animateurs bénévoles ne sont pas tenus d'assurer leurs séances pendant les vacances scolaires de la zone académique de Grenoble

dont dépend l'association. En fonction des créneaux accordés par la mairie, les éventuelles séances sur ces périodes de vacances seront communiquées une semaine avant.

Pour votre information, voici les dates prévues par la commune concernant la fermeture du gymnase :

- ◆ Le dimanche 1^{er} novembre 2026, la Toussaint
 - ◆ Le mercredi 11 novembre 2026, Armistice
 - ◆ Le vendredi 25 décembre 2026, Noël
 - ◆ Le vendredi 1^{er} janvier 2027, Jour de l'An
 - ◆ Le lundi 29 mars 2027, Lundi de Pâques
 - ◆ Le samedi 1^{er} mai 2027, fête du Travail
 - ◆ Le jeudi 06 mai 2027, Ascension
 - ◆ Le samedi 08 mai 2027, Victoire 1945
 - ◆ Le lundi 17 mai 2027, Lundi de Pentecôte
- **Vacances d'Automne :** le gymnase est fermé :
- ◆ Du lundi 19 octobre au dimanche 25 octobre 2026 inclus
- **Vacances de Noël :** le gymnase est fermé :
- **Vacances d'Hiver :** le gymnase est fermé :
- ◆ Du lundi 15 février au dimanche 21 février 2027 inclus
- **Vacances de Printemps :** le gymnase est fermé
- ◆ Du lundi 12 avril au dimanche 18 avril 2027 inclus
- **Vacances d'Été :** le gymnase est fermé :
- ◆ A partir du samedi 3 juillet 2027

Article 7.

Agenda hebdomadaire des animations

HORAIRES SAISON 2026-2027				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		18H30 - 19H30 ZUMBA MINION (2016 à 2019) AVEC <u>ALEXANDRA & PASCALINE</u>		18H45 - 19H45 ZUMBA KIDS (2013 à 2015) AVEC <u>ALEXANDRA & PASCALINE</u>
19H00 - 20H00 ZUMBA FITNESS AVEC <u>STÉPHANIE</u>				
20H00 - 21H30 RENFO MUSCULAIRE AVEC <u>ÉRIC</u>		19H30 - 20H30 ZUMBA FITNESS AVEC <u>DELPHINE</u>	19H30 - 20H30 AFRO MOUV' AVEC <u>HÉLÈNE&SANDRA</u>	19H45 - 20H45 ZUMBA FITNESS AVEC <u>OLIVIA & SANDRA</u>
		20H30 - 22H00 SAMBA AVEC <u>DELPHINE</u>	20H30 - 21H30 STRECH'N FINE. AVEC <u>DELPHINE</u>	

Article 8. Attestation de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive

Depuis la rentrée 2022, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire dans les Clubs Sports pour Tous.

Ce que disent les décrets (source : Fédération “Sports pour tous”)

- **Pour les majeurs** : Suite à l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la proposition de loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le Sport, l'accès aux clubs sportifs par les pratiquants est facilité en **supprimant l'obligation de présenter un certificat médical pour les majeurs** et en confiant aux commissions médicales des fédérations sportives le soin de définir les conditions dans lesquelles la présentation du certificat médical est exigée pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence.
- **Pour les mineurs** : Depuis le décret du 7 mai 2021, **le certificat médical n'est plus nécessaire, pour les mineurs**, pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive. Le responsable légal du mineur doit remplir avec lui le questionnaire de santé. Si toutes les réponses sont négatives, le responsable légal doit compléter et fournir l'attestation au Club.
- La sécurité avant tout. Si nos animateurs diplômés ont les compétences pour assurer la sécurité des pratiques, nous recommandons néanmoins à nos adhérents de prendre l'avis de leur médecin traitant ou de s'assurer via le questionnaire de santé qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique de l'activité choisie.
- Lien du questionnaire santé (majeurs) : <https://www.sportspourtous.org/medias/fichiers/questionnaire%20medical%20v2%20personnalisable.pdf>
- Lien du questionnaire santé (mineurs) : https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-QS-Sportifs-mineures_INT.pdf
- Attention enfants : [https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-Attestation-QS%20\(1\).pdf](https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-Attestation-QS%20(1).pdf)

Article 9. Tarifs pratiqués

Rappel : Les montants indiqués pour accéder aux activités comprennent l'affiliation à la fédération Sports pour Tous et l'adhésion à Bouge Ta Vie !

Activités	Montant	Commentaires
Adhésion simple sans activité sportive donc sans licence.	12.00 €	Donne accès aux AG et aux ateliers et soirées à un tarif préférentiel, lorsque ceux-ci sont payants
Renforcement musculaire	120.00 €	Donne accès aussi à la Samba, au Strech'n Fine et Afro'Mouv'
Samba	120.00 €	Donne accès aussi au Renfo, Afro'Mouv' et Strech'n Fine
Strech'n Fine	120.00 €	Donne accès au Renfo , à la Samba et Afro'Mouv'
Afro'Mouv'	120.00 €	Donne accès aussi au Renfo, la samba et Strech'n Fine
Zumba ®Fitness Adultes*	250.00 €	Donne accès à toutes les activités autant de fois que l'on veut par semaine (sauf BTV ! Kids) Dans la limite de la capacité d'accueil de la salle
Zumba®Kids <u>Minion</u> enfants nés entre le 01/01/2016 et le 31/12/2019	120.00 €	PASS'SPORT accepté, vous payez la totalité et un remboursement par virement sera effectué après réception du document de la CAF et d'un RIB.
<u>Zumba®Kids</u> Enfants nés entre le 01/01/2013 et le 31/12/2015	120.00€	PASS'SPORT accepté, vous payez la totalité et un remboursement par virement sera effectué après réception du document de la CAF et d'un RIB.
Famille 1	310.00 €	1 adulte (zumba)+ 1 enfant
Famille 2	180.00 €	2 enfants
Famille 3	370.00 €	1 adulte (zumba)+ 2 enfants
Famille 4	370.00 €	2 adultes (2 pratiquants zumba)
Famille 5	310.00 €	2 adultes (1 zumba + 1 "autres activités")
Famille 6	180.00 €	2 adultes (autres activités que Zumba)
50 % de réduction pour les demandeurs d'emploi, étudiants, mineurs*(ados ayant accès aux séances adultes) et les > 65 ans	- 50%	Présentation obligatoire d'un justificatif de situation (attestation France Travail, carte étudiant)...à envoyer à contact@bougetavie.org tout de suite après votre inscription. Votre adhésion sera validée par un membre du bureau après réception du justificatif et votre badge d'accès à la salle de danse sera édité dès que toutes les conditions requises seront validées.

*** Les adolescents (12/17 ans) peuvent participer aux séances adultes à la condition qu'un de leurs parents participe aussi ou qu'un adulte responsable soit désigné.**

Article 10. Païement des séances

Les séances se paient en début de période, par carte bancaire (CB) directement sur le site, possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois en cliquant sur le simulateur de paiement. Paiement également possible en espèces (LA TOTALITÉ DE LA SOMME EN UNE SEULE FOIS) ou par chèque (LA TOTALITÉ DE LA SOMME EN UNE SEULE FOIS)

LE PAIEMENT EN DEUX OU TROIS FOIS SE FERA UNIQUEMENT PAR CB SUR LE SITE.

Si le règlement de votre adhésion n'est pas possible par carte bancaire, il est demandé au futur adhérent de contacter le secrétariat à contact@bougetavie.org.

Article 11. Vos données personnelles

Le Bureau de Bouge Ta Vie! ainsi que ses animateurs, ou toute autre personne agissant pour le compte de Bouge Ta Vie! s'engagent à ne pas diffuser vos coordonnées à des fins de prospection commerciale

.Article 12. Photographies et vidéos – Respect de la vie privée – droits d'auteurs

Afin de protéger la vie privée de chacun, aucun film, aucune photo ne seront pris sans l'accord des participants au préalable sauf évènement organisé sur un lieu public. De plus, aucune diffusion sur le WEB ou réseaux sociaux ne sera autorisée sans accord.

Le Bureau de Bouge Ta Vie! ainsi que ses animateurs rappellent que l'identité numérique des enfants doit être préservée à tout prix.

Les smartphones doivent rester dans les sacs lors des séances; le Bureau de Bouge Ta Vie! ainsi que ses animateurs déclinent toute responsabilité et caution si des adhérents ou non adhérents captaient des images et vidéos à des fins de diffusion, à leur insu.

Enfin, les enchaînements chorégraphiques restent la propriété des animateurs de Zumba LLC le cas échéant.

Article 13. Pratique

L'équipe d'animateurs (et le bureau) qui vous encadre tout au long de l'année est composée uniquement de bénévoles qui souhaitent partager un peu de leur temps pour animer les séances.

Si le nombre d'adhérents aux séances est insuffisant (moins de 10 personnes), l'animateur ou l'animatrice se réserve le droit d'annuler la séance au début de celle-ci (**certaines activités ne se prêtent pas ou peu aisément à un faible taux de participation**).

Pour votre bien être, nous vous conseillons d'emmener une bouteille d'eau et une serviette à chaque séance.

Il est obligatoire de porter des baskets dédiées à l'activité et à l'usage de la salle de danse, à **semelles non marquantes et propres**. Vous devez arriver avec vos chaussures dans votre sac et non aux pieds afin de préserver la propreté et la sécurité : sol souillé = risque de chutes. Le cas échéant, l'accès à la salle de danse pourra vous être refusé par le personnel du gymnase, (Règlement de la mairie) ou par un membre de l'équipe.

Des tapis de sol seront nécessaires pour la pratique des activités de Renfo, Samba et de Strech'n Fine.

Pour des raisons d'hygiène, le port d'un tee-shirt (ou débardeur) est obligatoire pour les enfants et les adultes.

Article 14. Responsabilité

Je m'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant aux activités de Renfo, de Samba, d'Afro'Mouv', du Strech'n Fine de Zumba® Ado, BTV ! Kids et de Zumba® Fitness, ainsi qu'à respecter les consignes des organisateurs et/ou des propriétaires des salles.

Je certifie être assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrais leur causer lors la pratique du Renfo, d'Afro'Mouv', Samba, Strech'n Fine, de BTV ! Kids et de Zumba® Fitness.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique du Renfo, d'Afro'Mouv', Samba, Strech'n Fine, BTV ! Kids et de Zumba® Fitness.

Je reconnais m'être assuré(e) en répondant au questionnaire santé ou en consultant un médecin préalablement à mon inscription, ne pas faire l'objet de contre-indication médicale de nature à m'empêcher de pratiquer le Renfo, d'Afro'Mouv', Samba, Strech'n Fine, BTV ! Kids et la Zumba® Fitness.

Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens et aux biens d'autrui, je ne pourrai tenir responsable en cas de perte, vol ou bris de mes biens, l'association Bouge Ta Vie ! ni les propriétaires des salles. Ceci s'applique également lors des soirées privées proposées par Bouge Ta Vie !.

Je m'engage également à faire preuve de respect et de courtoisie envers les membres du bureau, les animateurs, les adhérents et les responsables des salles. Si nous vous refusons l'accès à la salle parce que vous n'avez pas votre badge ou que nous constatons des chaussures non conformes, il est inutile de nous manquer de respect, nous ne faisons qu'appliquer le règlement que vous aurez approuvé en procédant à votre inscription.

Le bureau pourra être informé d'un conflit éventuel et sera médiateur si cela s'avère nécessaire. Le bureau se réserve le droit d'exclure de l'association et sans remboursement tout adhérent qui ne respecte pas ses engagements après avertissement.

Et je m'engage aussi à respecter l'équipement des autres et le matériel présent dans les salles.

Un règlement dédié aux enfants a été élaboré. Il leur est demandé de le co-signer.

Si je suis parent d'un enfant participant à une activité Zumba Kids, je m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.

Article 15. **Décharge de responsabilité**

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserves liés à l'entraînement à la pratique du Renfo, d'Afro'Mouv', Samba, Strech'n Fine, Zumba® Kids et de Zumba® Fitness, l'association Bouge Ta Vie !, ainsi que tout invité, collaborateur ou tiers.

Je dégage, par conséquent en ma qualité de pratiquant de cette activité ou spectateur, l'association Bouge Ta Vie !, les membres de son équipe ou invités, de toutes responsabilités, en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours contre l'association Bouge Ta Vie !, les membres de son équipe ou invités.

Article 16. **Badges nominatifs.**

Il a été constaté de nombreuses fraudes (personnes entrant dans la salle sans être inscrites à l'association). Cela implique un nombre de personnes incontrôlable pour nous pendant la durée des cours, une inégalité avec nos adhérents qui s'acquittent de leur droit pour accéder aux séances, une responsabilité légale engagée de l'association BOUGE TA VIE vis-à-vis de personnes non-licenciées, donc non-assurées et présentes dans la salle et qui à tous moments, pourraient causer des dommages corporels ou matériels à un tiers et bien évidemment, un non-respect aussi bien de l'équipe Bouge Ta Vie que de ses adhérents.

Pour remédier à cela, il a été décidé de mettre en place un badge nominatif pour chaque adhérent. Ce badge vous sera distribué après validation de votre adhésion et inscription. Il est composé d'une carte à votre nom, prénom, numéro d'adhérent et l'activité pour laquelle vous êtes inscrit.e, une pochette plastique pour le protéger et d'un tour de cou aux couleurs de Bouge Ta Vie .

Ces trois éléments sont indissociables. Ils doivent être présentés à chaque cours tout au long de la saison, portés de façon visible (pas dans le sac) pour un contrôle rapide à l'entrée de la salle. **Si vous n'êtes pas en capacité de nous présenter votre badge, vous n'aurez pas accès à la salle tout simplement.** Toutes contestations seront inutiles, nous appliquerons le règlement.

Si vous perdez votre badge, vous pourrez faire une demande de renouvellement en vous acquittant de la somme de 5€.

Si nous constatons une usurpation ou un échange des badges pour faire entrer des personnes non-inscrites, les personnes concernées seront radiées de l'association sans remboursement. Si vous souhaitez annuler votre adhésion dans le courant de l'année, vous devez nous rendre ces trois éléments. Les tours de cou aux couleurs de BTV ne seront remis qu'une seule fois, vous devez donc les garder d'une année à l'autre. Si vous ne pensez pas vous réinscrire la saison suivante, il vous faudra nous les restituer en fin de saison.

Inscriptions : Si vous êtes en accord avec notre règlement, vous pouvez cliquer sur lien ci-dessous pour vous inscrire :

<https://bougetavie.s2.yapla.com/fr/espace-membres/>